



ENSEMBLE



DECRETONS LA MOBILISATION GENERALE POUR L'AVENIR DES RETRAITES !

La question des retraites ne cesse d'être au coeur de l'agenda social et politique et tout confirme le besoin pour le mouvement syndical et plus largement pour l'ensemble du monde du travail d'être encore plus offensif sur cet enjeu revendicatif majeur.

Les orientations de la Présidence de la République, du Gouvernement, de sa majorité parlementaire, comme du patronat, sont sur la table :

Mise en place d'un système de retraite construit sur trois piliers :

- ☞ **Un pilier obligatoire** qui serait composé de la retraite de base et des complémentaires, le tout et au mieux, à taux de cotisation constant. Dès lors le taux de remplacement reculerait en proportion de l'augmentation du nombre des retraités.
- ☞ **Un pilier optionnel**, fondé sur l'épargne individuelle ou collective, qui monterait progressivement en puissance et qui serait fortement inégalitaire puisqu'il dépendrait des capacités d'épargne des actifs.
- ☞ **Le cumul emploi / retraite** serait contraint et généralisé du fait de l'effondrement du système collectif des droits et garanties. Ainsi, pour pouvoir vivre, des millions de personnes devraient cumuler retraite et petits boulots.

Nouvel allongement de la durée des cotisations pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein :

- ☞ Il faudrait ainsi avoir travaillé 41 années en 2012, 42 années en 2020.
- Effacement des repères des soixante ans** (âge ouvrant droit au départ à la retraite) **et des soixante cinq ans** (âge permettant d'acquérir une retraite de base de la sécurité sociale à taux plein).

Fondamentalement, il s'agit :

- **De diminuer toujours plus la part des richesses consacrée au financement de la protection sociale et plus particulièrement des retraites.**
- **De consacrer toujours plus de richesses à la financiarisation de l'économie et aux profits.**
- **De nous faire travailler toujours plus, plus longtemps, pour gagner moins et vivre avec toujours plus de difficultés.**

Les réformes Balladur de 1993, Fillon de 2003 se sont soldées par de véritables échecs et d'innombrables reculs sociaux : désindexation des retraites par rapport aux salaires organisant une rupture des indispensables solidarités entre les actifs et les retraités et une chute drastique du niveau des retraites ; précarisation et pauvrisation de millions de retraitées et retraités, crise du financement du système solidaire par répartition.

Il faut donc aborder la nécessaire réforme des régimes de retraite sur d'autres bases !

Il y a aujourd'hui 13 millions de retraités. Ils seront 18 millions en 2020 !

Il est donc nécessaire de dégager les ressources en correspondance avec ces évolutions. A défaut, il y aura de manière inéluctable une problématique de financement de la retraite et une baisse du taux de remplacement. Il est tout aussi nécessaire de réaffirmer la retraite comme étant un élément constitutif du droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire, généralisée et de haut niveau tout au long de la vie.

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles ! C'est pourquoi, nous formulons toute une série de propositions et de revendications :

- ❑ **Préservation du niveau des pensions avec un taux de remplacement d'au moins 75 % des rémunérations versées (salaires et régimes indemnitaire compris) et retour à une indexation des retraites sur les salaires.**
- ❑ **Garantir et consolider le droit à la retraite à partir de 60 ans.**
- ❑ **Faire reconnaître la pénibilité au travail devant se traduire par un droit anticipé au départ à la retraite avec des bonifications pour le calcul du montant des retraites.**
- ❑ **Définir de nouveaux modes de cotisations afin d'assurer le financement des retraites : c'est tout le sens des propositions que nous formulons s'agissant de considérer dans le décompte des annuités de travail, les années d'étude, de formation, de précarité et de recherche d'un premier emploi. C'est aussi pourquoi nous menons bataille pour l'instauration d'une société du plein emploi, la révision des exonérations de cotisations patronales, la taxation de l'ensemble des revenus, des produits et actifs financiers, la réforme de la cotisation patronale devant reposer sur la valeur ajoutée produite.**

Autant de propositions qui s'inscrivent dans notre projet de création d'une nouvelle sécurité sociale professionnelle et d'un nouveau statut du travailleur salarié mais aussi dans notre bataille visant à mettre fin aux inégalités, scandaleuses et insupportables, qui existent entre les femmes et les hommes et à la mise en place d'un système solidaire entre les générations et plus particulièrement les plus jeunes.

Pour gagner sur ces propositions et ces revendications, il nous faut nous inscrire dans une bataille inscrite dans la durée de toutes et tous : salariés quelque soit le statut de ces derniers, privé d'emploi, retraités.

C'est pourquoi la Fédération des Finances CGT appelle les personnels des Ministères de Bercy, des institutions économiques et financières publiques et semi-publiques à participer à une première journée d'action nationale initiée par la CGT, avec la FSU et Solidaires, le samedi 29 mars 2008 :

Le samedi 29 mars 2008

Participons Toutes et Tous aux manifestations départementales et régionales

**POUR L'AVENIR DE L'ENSEMBLE
DES REGIMES DE RETRAITE !**